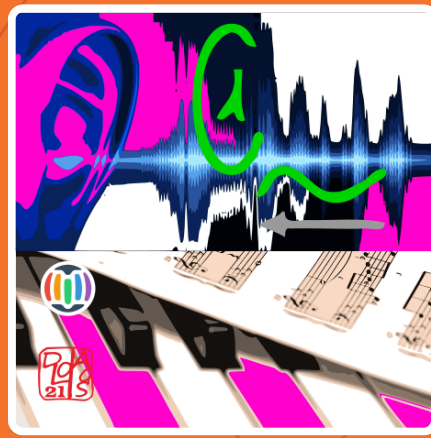


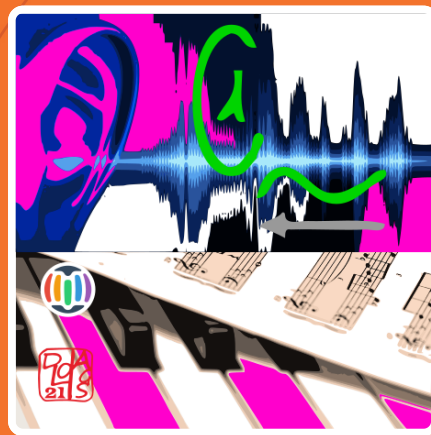
- 02-ESPACE
- HABITER
- **CITÉ**
- 01-TEMPS
- **SENS**
- 01-TEMPS
- SENS
- **SON**



- 02-ESPACE
- HABITER
- **CITÉ**
- 01-TEMPS
- **SENS**
- 01-TEMPS
- SENS
- **SON**



- 02-ESPACE
- HABITER
- **CITÉ**
- 01-TEMPS
- **SENS**
- 01-TEMPS
- SENS
- **SON**



- 02-ESPACE
- HABITER
- **CITÉ**
- 01-TEMPS
- **SENS**
- 01-TEMPS
- SENS
- **SON**



Une gêne sonore nécessaire

Nous sommes nombreux à nous plaindre des bruits que nous subissons au quotidien, spécialement en ville : bruits des voisins, de la circulation automobile, de travaux, du métro, etc. Que ce soit au domicile, en souterrain ou à la surface, nous sommes en permanence enveloppés – parfois agressés – de sons dont nous nous accommodons plus ou moins, puisqu’il nous est très difficile dans la vie ordinaire de véritablement fermer nos oreilles. Ainsi, au moins depuis la première révolution industrielle, dans les villes et plus particulièrement dans les métropoles, on constate une multiplication des sources sonores. Elle irait de pair avec un abaissement du seuil de la tolérance auditive, repérable par de nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tels que les sondages réguliers sur ces questions, la mise à l’agenda politique de la lutte contre les nuisances sonores dans les métropoles, l’introduction récente (2003) dans le Code pénal français d’un « délit d’agression sonore », etc. Cependant, il n’apparaît pas particulièrement souhaitable d’en arriver à une ville silencieuse, ou du moins débarrassée de ses scories sonores et où ne resteraient que de « bons sons » comme les chants d’oiseaux... (...)

Source : cairn.info | *Le son des choses, les bruits de la ville* |
Communications | 2012

Auteur : Anthony Pecqueux



Une gêne sonore nécessaire

Nous sommes nombreux à nous plaindre des bruits que nous subissons au quotidien, spécialement en ville : bruits des voisins, de la circulation automobile, de travaux, du métro, etc. Que ce soit au domicile, en souterrain ou à la surface, nous sommes en permanence enveloppés – parfois agressés – de sons dont nous nous accommodons plus ou moins, puisqu’il nous est très difficile dans la vie ordinaire de véritablement fermer nos oreilles. Ainsi, au moins depuis la première révolution industrielle, dans les villes et plus particulièrement dans les métropoles, on constate une multiplication des sources sonores. Elle irait de pair avec un abaissement du seuil de la tolérance auditive, repérable par de nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tels que les sondages réguliers sur ces questions, la mise à l’agenda politique de la lutte contre les nuisances sonores dans les métropoles, l’introduction récente (2003) dans le Code pénal français d’un « délit d’agression sonore », etc. Cependant, il n’apparaît pas particulièrement souhaitable d’en arriver à une ville silencieuse, ou du moins débarrassée de ses scories sonores et où ne resteraient que de « bons sons » comme les chants d’oiseaux... (...)

Source : cairn.info | *Le son des choses, les bruits de la ville* |
Communications | 2012

Auteur : Anthony Pecqueux



Une gêne sonore nécessaire

Nous sommes nombreux à nous plaindre des bruits que nous subissons au quotidien, spécialement en ville : bruits des voisins, de la circulation automobile, de travaux, du métro, etc. Que ce soit au domicile, en souterrain ou à la surface, nous sommes en permanence enveloppés – parfois agressés – de sons dont nous nous accommodons plus ou moins, puisqu’il nous est très difficile dans la vie ordinaire de véritablement fermer nos oreilles. Ainsi, au moins depuis la première révolution industrielle, dans les villes et plus particulièrement dans les métropoles, on constate une multiplication des sources sonores. Elle irait de pair avec un abaissement du seuil de la tolérance auditive, repérable par de nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tels que les sondages réguliers sur ces questions, la mise à l’agenda politique de la lutte contre les nuisances sonores dans les métropoles, l’introduction récente (2003) dans le Code pénal français d’un « délit d’agression sonore », etc. Cependant, il n’apparaît pas particulièrement souhaitable d’en arriver à une ville silencieuse, ou du moins débarrassée de ses scories sonores et où ne resteraient que de « bons sons » comme les chants d’oiseaux... (...)

Source : cairn.info | *Le son des choses, les bruits de la ville* |
Communications | 2012

Auteur : Anthony Pecqueux



Une gêne sonore nécessaire

Nous sommes nombreux à nous plaindre des bruits que nous subissons au quotidien, spécialement en ville : bruits des voisins, de la circulation automobile, de travaux, du métro, etc. Que ce soit au domicile, en souterrain ou à la surface, nous sommes en permanence enveloppés – parfois agressés – de sons dont nous nous accommodons plus ou moins, puisqu’il nous est très difficile dans la vie ordinaire de véritablement fermer nos oreilles. Ainsi, au moins depuis la première révolution industrielle, dans les villes et plus particulièrement dans les métropoles, on constate une multiplication des sources sonores. Elle irait de pair avec un abaissement du seuil de la tolérance auditive, repérable par de nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tels que les sondages réguliers sur ces questions, la mise à l’agenda politique de la lutte contre les nuisances sonores dans les métropoles, l’introduction récente (2003) dans le Code pénal français d’un « délit d’agression sonore », etc. Cependant, il n’apparaît pas particulièrement souhaitable d’en arriver à une ville silencieuse, ou du moins débarrassée de ses scories sonores et où ne resteraient que de « bons sons » comme les chants d’oiseaux... (...)

Source : cairn.info | *Le son des choses, les bruits de la ville* |
Communications | 2012

Auteur : Anthony Pecqueux

